

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS

NO

COMMUNE DE MORMOIRON

DECISION N° 07/2022

Portant : Avenant n°1 au marché de Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une halle sportive – Cabinet PLO

NOUS, Maire de la Commune de Mormoiron

VU l'article L 2122 22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°15/2020 du Conseil municipal en date du 12 juin 2020 reçue en Préfecture d'Avignon le 23 juin 2020 donnant délégation à Monsieur le Maire afin de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement lorsque les crédits sont inscrits au budget :

. Des marchés et des accords-cadres de services et de fournitures dont le montant est inférieur au seuil de 150 000 € HT

. Des marchés et des accords-cadres de travaux dont le montant est inférieur au seuil de 200 000 € HT

Ainsi que toute décision concernant leurs avenants.

VU les articles L 2123-1, R 2123-1 et R 2122-2 du Code de la Commande Publique,

VU la décision n°14/2021 portant attribution du marché de MOE au groupement PLO

CONSIDERANT la réunion de présentation de l'APD en date du 07 avril 2022 et la validation de cette phase portant l'estimation à la somme de 1 265 501.05€ HT,

CONSIDERANT qu'il convient d'arrêter les honoraires du groupement de MOE à cette estimation phase APD

DECIDE

Article 1°: d'arrêter les honoraires du groupement phase APD à un montant de 164 018.45€ HT soit 12.96% de l'estimation toutes missions confondues ; et leur répartition tel que prévu par l'annexe jointe

Donc un montant marché total de 164 018.45€ HT – 196 822.14€ TTC

Correspondant à un taux d'honoraires global de 12.96%

sur un montant estimé des travaux de 1 265 501.05€ HT

Imputation budgétaire : OP 202101 – Gymnase/Halle multisport

MAPA n°1MOE2021

Article 3° : En application des dispositions du décret n°65-29 du 11 janvier 1965 modifié, la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Ce recours peut être déposé sur l'application internet « télérécurse citoyen », en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Article 4° : Monsieur le Maire et Madame la Secrétaire Générale sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera affichée et transmise au Représentant de l'État dans le département (Trésor Public Carpentras), publiée et affichée conformément aux dispositions de l'article L 2122-29 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à MORMOIRON, le 28/04/2022

Date de publication, certifiée
exécutoire le : 01.05.2022



Par délégation du Conseil Municipal

LE MAIRE,

Régis SILVESTRE



2022/05/06

Plb

Répartition des honoraires après révision du montant des travaux - APD

Montants H.T.
 Montant des travaux **1 265 501,05 €**
 Honoraires 164 008,94 €
 Taux base + comp 12,96%

T.V.A.
 253 100,21 €
 32 801,79 €

PLO

LEI

Thomas Meige

INDÉE

	Montant H.T	% sur honoraire	% sur travaux
AVP	42 183,10 €	25,72%	3,33%
PRO	27 897,92 €	17,01%	2,20%
ACT	6 461,95 €	3,94%	0,51%
VISA	7 872,43 €	4,80%	0,62%
DET	48 868,26 €	29,79%	3,86%
AOR	9 610,92 €	5,86%	0,78%

Total mission base	142 894,58 €	11,29%
TVA : 20%	28 576,92 €	
Total T.T.C.	171 461,50 €	

	% sur phases	Montant HT	% sur phases	Montant HT	% sur phases	Montant HT
	54,76%	23 099,47 €	11,4%	4 699,20 €	21,60%	9 111,55 €
	51,19%	14 280,95 €	7,77%	2 167,67 €	26,72%	7 454,32 €
	66,80%	4 445,82 €	0,00%	0,00 €	25,61%	1 654,91 €
	46,83%	3 685,66 €	12,43%	722,89 €	31,55%	2 483,75 €
	79,37%	36 778,80 €	6,01%	2 936,38 €	10,17%	4 968,89 €
	47,84%	4 597,86 €	7,52%	722,74 €	34,46%	3 311,92 €

Total H.T.	88 889,56 €	Total H.T.	10 842,83 €	Total H.T.	28 985,34 €
TVA : 20%	17 777,91 €	TVA : 20%	2 168,57 €	TVA : 20%	5 797,07 €
Total T.T.C.	106 667,47 €	Total T.T.C.	13 011,40 €	Total T.T.C.	34 782,41 €
% sur Honoraires	62%	% sur Honoraires	10%	% sur Honoraires	20%

OPC	16 578,06 €	10,11%	1,31%
STD	4 585,80 €	2,78%	0,36%

Total mission comp.	21 133,87 €	1,67%
TVA : 20%	4 226,77 €	
Total T.T.C.	25 360,64 €	

	100,00%	16 578,06 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €
	4,76%	215,86 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €
Total H.T.	16 794,92 €	Total H.T.	4 338,95 €	Total H.T.	0,00 €	
TVA : 20%	3 358,98 €	TVA : 20%	867,79 €	TVA : 20%	0,00 €	
Total T.T.C.	20 153,90 €	Total T.T.C.	5 206,74 €	Total T.T.C.	0,00 €	
% sur Honoraires	79%	% sur Honoraires	0%	% sur Honoraires	0%	

Total H.T.	105 684,48 €	Total H.T.	14 158,39 €	Total H.T.	15 181,78 €
TVA : 20%	21 136,90 €	TVA : 20%	2 831,88 €	TVA : 20%	3 036,36 €
Total T.T.C.	126 821,38 €	Total T.T.C.	16 990,07 €	Total T.T.C.	18 218,14 €
% sur Honoraires	64%	% sur Honoraires	9%	% sur Honoraires	9%

Total	164 018,45 €	12,96%
TVA : 20%	32 803,69 €	
Total T.T.C.	196 822,14 €	

Total H.T.	105 684,48 €	Total H.T.	15 181,78 €	Total H.T.	28 985,34 €
TVA : 20%	21 136,90 €	TVA : 20%	2 831,88 €	TVA : 20%	5 797,07 €
Total T.T.C.	126 821,38 €	Total T.T.C.	16 990,07 €	Total T.T.C.	34 782,41 €
% sur Honoraires	64%	% sur Honoraires	9%	% sur Honoraires	18%

Envoyé en préfecture le 29/04/2022

Reçu en préfecture le 29/04/2022

Affiché le

ID : 084-218400828-20220428-D_2022_07-CC